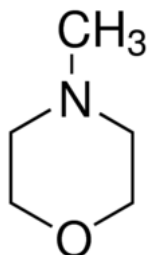


### MATERIAL SAFETY DATA SHEET (MSDS)

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Substance  
:  
n° CAS : 109-02-4  
Code du produit : 04668  
Structure chimique :



##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

###### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/mélange : Laboratory chemicals, Manufacture of substances

###### 1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

LOBA CHEMIE PVT.LTD.  
107 Wode House Road, Jehangir Villa, Colaba  
400005 Mumbai - INDIA  
T +91 22 6663 6663 - F +91 22 6663 6699  
[info@lobachemie.com](mailto:info@lobachemie.com) - [www.lobachemie.com](http://www.lobachemie.com)

##### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : + 91 22 6663 6663 (9:00am - 6:00 pm)

#### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

###### Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Liquides inflammables, Catégorie 2	H225
Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 1B	H314
Toxicité aiguë (par voie cutanée), Catégorie 4	H312
Toxicité aiguë (par inhalation), Catégorie 4	H332
Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4	H302

# N-METHYL MORPHOLINE Extra Pure

## Fiche de données de sécurité

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

### Classification selon les directives 67/548/CEE [DSD] ou 1999/45/CE [DPD]

F; R11

Xn; R20/21/22

C; R34

Texte complet des phrases R: voir section 16

### Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

## 2.2. Éléments d'étiquetage

### Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS02



GHS05



GHS07

Mention d'avertissement (CLP) :

Danger

Mentions de danger (CLP) :

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables

H302+H312+H332 - Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation

H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves

Conseils de prudence (CLP) :

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/un équipement de protection du visage

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

## 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Nom : N-METHYL MORPHOLINE Extra Pure

n° CAS : 109-02-4

Textes des phrases R et H: voir section 16

# N-METHYL MORPHOLINE Extra Pure

## Fiche de données de sécurité

### 3.2. Mélanges

Non applicable

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins après inhalation : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- Premiers soins après contact avec la peau : Rincer la peau à l'eau/se doucher. Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Mesures spécifiques (voir ... sur cette étiquette). Laver abondamment à l'eau et au savon. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
- Premiers soins après contact oculaire : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes/lésions : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
- Symptômes/lésions après contact avec la peau : L'exposition répétée au produit peut provoquer son absorption par la peau et de ce fait causer un danger sérieux pour la santé. Nocif par contact cutané.
- Symptômes/lésions après ingestion : L'ingestion d'une petite quantité de ce produit présente un sérieux danger pour la santé.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : poudre chimique sèche, mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).
- Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Danger d'incendie : Liquide et vapeurs très inflammables.
- Danger d'explosion : Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Mesures générales : Ecarter toute source d'ignition. Prendre des précautions spéciales pour éviter des charges d'électricité statique. Pas de flammes nues. Ne pas fumer.

#### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

# N-METHYL MORPHOLINE Extra Pure

## Fiche de données de sécurité

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Recueillir le produit répandu. Sur le sol, balayer ou pelleter dans des conteneurs de rejet adéquats. Absorber le produit répandu aussi vite que possible au moyen de solides inertes tels que l'argile ou la terre de diatomées.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Dangers supplémentaires lors du traitement : Manipuler les conteneurs vides avec précaution, les vapeurs résiduelles étant inflammables.

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver ... soigneusement après manipulation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : Suivre des procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/... antidéflagrant. Se conformer aux réglementations en vigueur.

Conditions de stockage : Conservez dans un endroit à l'abri du feu. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Matières incompatibles : Sources de chaleur.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Protection des mains : des gants de protection

Protection oculaire : Lunettes anti-éclaboussures ou un écran facial.

Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié

Protection des voies respiratoires : Porter un équipement de protection respiratoire

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide

Masse moléculaire : 101.15 g/mol

Couleur : Clear Colorless.

Odeur : penetrating ammoniacal odor.

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible

# N-METHYL MORPHOLINE Extra Pure

## Fiche de données de sécurité

pH	: 10.6 at 50 g/l at 20 °C
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: -66 °C
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: 115 - 116
Point d'éclair	: 14 °C
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Flammable Liquide et vapeurs très inflammables
Pression de vapeur	: 30 hPa at 20 °C
Densité relative de vapeur à 20 °C	: 3.49
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: 0.92 g/cm <sup>3</sup>
Solubilité	: Eau: Soluble 100%
Log Pow	: -0.32
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: 0.022 - 0.118 vol %

### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

La décomposition thermique génère : Vapeurs corrosives.

### 10.2. Stabilité chimique

Liquide et vapeurs très inflammables. Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.4. Conditions à éviter

Flamme nue. Rayons directs du soleil.

### 10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Peut libérer des gaz inflammables. La décomposition thermique génère : Vapeurs corrosives.

# N-METHYL MORPHOLINE Extra Pure

## Fiche de données de sécurité

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	: Cutané: Nocif par contact cutané. Inhalation: Nocif par inhalation. Oral: Nocif en cas d'ingestion.
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. pH: 10.6 at 50 g/l at 20 °C
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Lésions oculaires graves, catégorie 1, implicite pH: 10.6 at 50 g/l at 20 °C
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Non classé
Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles	: Nocif en cas d'ingestion. Nocif par contact cutané.

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

##### N-METHYL MORPHOLINE Extra Pure (109-02-4)

Log Pow	-0.32
---------	-------

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

# N-METHYL MORPHOLINE Extra Pure

## Fiche de données de sécurité

### 12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Product/Packaging disposal recommendations : Éliminer le contenu/récipient dans ...

Indications complémentaires : Manipuler les conteneurs vides avec précaution, les vapeurs résiduelles étant inflammables.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

### 14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR) : 2535  
N° ONU (IMDG) : 2535  
N° ONU (IATA) : 2535  
N° ONU (ADN) : 2535  
N° ONU (RID) : 2535

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation exacte d'expédition/Description (ADR) : 4-METHYLMORPHOLINE (N-METHYLMORPHOLINE)  
Proper Shipping Name (IMDG) : 4-METHYLMORPHOLINE (N-METHYLMORPHOLINE)  
Désignation exacte d'expédition/Description (IATA) : 4-METHYLMORPHOLINE  
Désignation officielle pour le transport (ADN) : 4-METHYLMORPHOLINE (N-METHYLMORPHOLINE)  
Désignation exacte d'expédition/Description (RID) : 4-METHYLMORPHOLINE (N-METHYLMORPHOLINE)  
Transport document description (ADR) : UN 2535 4-METHYLMORPHOLINE (N-METHYLMORPHOLINE), 3 (8), II, (D/E)  
Description document de transport (IMDG) : UN 2535 4-METHYLMORPHOLINE (N-METHYLMORPHOLINE), 3 (8), II (13°C c.c.)  
Description document de transport (IATA) : UN 2535 4-METHYLMORPHOLINE, 3 (8), II  
Description document de transport (ADN) : UN 2535 4-METHYLMORPHOLINE (N-METHYLMORPHOLINE), 3 (8), II  
Description document de transport (RID) : UN 2535 4-METHYLMORPHOLINE (N-METHYLMORPHOLINE), 3 (8), II

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

#### ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR) : 3 (8)  
Étiquettes de danger (ADR) : 3, 8



#### IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : 3 (8)  
Étiquettes de danger (IMDG) : 3, 8

# N-METHYL MORPHOLINE Extra Pure

## Fiche de données de sécurité



### IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : 3 (8)

Etiquettes de danger (IATA) : 3, 8



### ADN

Classe(s) de danger pour le transport (ADN) : 3 (8)

Etiquettes de danger (ADN) : 3, 8



### RID

Classe(s) de danger pour le transport (RID) : 3 (8)

Etiquettes de danger (RID) : 3, 8



### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) : II

Groupe d'emballage (IMDG) : II

Groupe d'emballage (IATA) : II

Groupe d'emballage (ADN) : II

Groupe d'emballage (RID) : II

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non

Polluant marin : Non

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### - Transport par voie terrestre

Code de classification (ADR) : FC

Quantités limitées (ADR) : 1L

Quantités exceptées (ADR) : E2

Instructions d'emballage (ADR) : P001, IBC02



# N-METHYL MORPHOLINE Extra Pure

## Fiche de données de sécurité

Dispositions particulières relatives à l'emballage en commun (ADR)	: MP19
Instructions pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (ADR)	: T7
Dispositions spéciales pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (ADR)	: TP1
Code-citerne (ADR)	: L4BH
Véhicule pour le transport en citerne	: FL
Catégorie de transport (ADR)	: 2
Dispositions spéciales de transport - Exploitation (ADR)	: S2, S20
Danger n° (code Kemler)	: 338
Panneaux oranges	:

338

2535

Code de restriction concernant les tunnels (ADR)	: D/E
Code EAC	: •2WE
Code APP	: A(fl)

### - Transport maritime

Quantités limitées (IMDG)	: 1 L
Quantités exceptées (IMDG)	: E2
Packing instructions (IMDG)	: P001
IBC packing instructions (IMDG)	: IBC02
Tank instructions (IMDG)	: T7
Tank special provisions (IMDG)	: TP1
EmS-No. (Fire)	: F-E
EmS-No. (Spillage)	: S-C
Stowage category (IMDG)	: B
Stowage and handling (IMDG)	: SW2
Point d'éclair (IMDG)	: 13°C c.c.
N° GSMU	: 132

### - Transport aérien

Quantités exceptées avion passagers et cargo (IATA)	: E2
Quantités limitées avion passagers et cargo (IATA)	: Y340
Quantité nette max. pour quantité limitée avion passagers et cargo (IATA)	: 0.5L
Instructions d'emballage avion passagers et cargo (IATA)	: 352
Quantité nette max. pour avion passagers et cargo (IATA)	: 1L
Instructions d'emballage avion cargo seulement (IATA)	: 363
Quantité max. nette avion cargo seulement (IATA)	: 5L
Code ERG (IATA)	: 3C

### - Transport par voie fluviale

Code de classification (ADN)	: FC
Quantités limitées (ADN)	: 1 L
Quantités exceptées (ADN)	: E2
Équipement exigé (ADN)	: PP, EP, EX, A

# N-METHYL MORPHOLINE Extra Pure

## Fiche de données de sécurité

Ventilation (ADN) : VE01  
Nombre de cônes/feux bleus (ADN) : 1

### - Transport ferroviaire

Code de classification (RID) : FC  
Quantités limitées (RID) : 1L  
Quantités exceptées (RID) : E2  
Packing instructions (RID) : P001, IBC02  
Dispositions particulières relatives à l'emballage en commun (RID) : MP19  
Instructions de transport en citernes mobiles et conteneurs pour vrac (RID) : T7  
Dispositions spéciales relatives aux citernes mobiles et aux conteneurs pour vrac (RID) : TP1  
Codes-citerne pour les citernes RID (RID) : L4BH  
Catégorie de transport (RID) : 2  
Colis express (RID) : CE7  
Numéro d'identification du danger (RID) : 338

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations UE

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH

N-METHYL MORPHOLINE Extra Pure is not on the REACH Candidate List

N-METHYL MORPHOLINE Extra Pure is not on the REACH Annex XIV List

#### 15.1.2. Directives nationales

##### Allemagne

AwSV/VwVwS Annex reference : Classe de danger pour l'eau (WGK) 1, Présente un faible danger pour l'eau (Classification according to VwVwS, Annex 2; No WGK 763)

12th Ordinance Implementing the Federal Immission Control Act - 12.BImSchV : Non assujetti au 12ème BImSchV (décret de protection contre les émissions) (Règlement sur les accidents majeurs)

##### Danemark

Class for fire hazard : Classe I-1

Store unit : 1 litre

Classification remarks : F <Flam. Liq. 2>; Emergency management guidelines for the storage of flammable liquids must be followed

Recommandations réglementation danoise : Young people below the age of 18 years are not allowed to use the product  
Pregnant/breastfeeding women working with the product must not be in direct contact with the product

# N-METHYL MORPHOLINE Extra Pure

## Fiche de données de sécurité

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 16: Autres informations

Textes des phrases R-,H- et EUH:

Acute Tox. 4 (Dermal)	Toxicité aiguë (par voie cutanée), Catégorie 4
Acute Tox. 4 (Inhalation)	Toxicité aiguë (par inhalation), Catégorie 4
Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4
Flam. Liq. 2	Liquides inflammables, Catégorie 2
Skin Corr. 1B	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 1B
H225	Liquide et vapeurs très inflammables
H302	Nocif en cas d'ingestion
H312	Nocif par contact cutané
H314	Causes severe skin burns and eye damage
H332	Nocif par inhalation
R11	Facilement inflammable
R20/21/22	Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion
R34	Provoque des brûlures
C	Corrosif
F	Facilement inflammable
Xn	Nocif

*Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit*